
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 16 DEC 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19-0842 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admises par ordre de mérite au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural option: hydrologie/Femmes, session 2019.

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL OPTION

ADMISES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUALI HAMITANDI FLORA	000422	B8675132	24/11/97
1°	ZOANGA HAGUERA	000605	B8576971	22/06/96
1°	PAFADNAM SAFIATOU	000189	B7657333	31/12/98
4°	SERME MACAIZA	000483	B6495379	25/05/93
4°	ZAGRE AGUIRATOU	000550	B8650459	31/12/00

Arrêté la présente liste à 5 admises.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SOME NOUELEOR NOELLIE	000580	B5521777	19/12/92
2°	FOFANA MATINIGUE	000476	B8809770	08/10/99
3°	DJIGUIMDE MARIAM	000598	B10545843	07/09/99

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général



Souleymane LENGANE